



académie
Orléans-Tours

Tél . : 25.54.08.20.40
agcompt-0360008n@ac-orleans-tours.fr

31 Avenue Marcel Lemoine
36000 CHATEAURoux

CONSULTATION POUR ACHAT/LOCATION ET MAINTENANCE D'UN PHOTOCOPIEUR

Personne Responsable : M. NACU Christophe, Proviseur du Lycée Jean Giraudoux

Renseignements administratifs et techniques : M. LE ROUX Sylvain, Mme AUBARD Déborah

I – OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne :

- L'achat ou la location d'un photocopieur répondant aux caractéristiques techniques ci-dessous (Cf § 3) et la maintenance de ces photocopieurs pendant une durée de 5 ans, incluant les prestations décrites ci-dessous (Cf § 3).

II – CONDITION ET DELAI DE LIVRAISON

Livraison et installation des copieurs sus-visés le 1^{er} septembre 2023.

Date de formation : à définir

III – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES

Copieur laser noir&blanc :

a/ Copieur destiné à la reproduction de documents pédagogiques implanté à l'accueil de l'établissement – situé au rez-de-chaussée ayant pour caractéristiques :

- Vitesse de copie et impression : en fonction de la consommation envisagée
- Format d'impression : A4 et A3
- Imprimante
- scanner couleur
- scan to mail
- Connexion réseau, environnement Windows TCP/IP et PCL
- Module de finition agrafage
- 3 magasins (deux A4 dont un grande capacité et un A3)
- Contrôle d'accès par code
- Recto/verso automatique
- Chargeur de document
- Consommation envisagée : 420 000 copies/an

IV – MAINTENANCE

Le prestataire devra assurer la maintenance de celui-ci incluant obligatoirement :

- La formation des utilisateurs à toutes les fonctionnalités de l'appareil ;
- Les frais liés au remplacement des consommables (toner) ;
- En cas de panne : les frais de réparation, les frais de pièces détachées ; les frais de main-d'œuvre, les frais de déplacement et si nécessaire le remplacement de l'appareil.

Le déplacement du technicien devra intervenir sous 24 heures maximum à compter du signalement.

- Les déplacements trimestriels préventifs incluant :
 - le nettoyage
 - la formation des éventuels nouveaux utilisateurs
 - Les repérages des éventuels dysfonctionnements

La télémaintenance serait appréciée pour les commandes de toner et les relevés compteurs ;
Le coût de la maintenance sera un coût/copie.

L'offre prendra la forme d'un devis communiqué au lycée pour le 7 avril 2023 à 12h00 et devra comprendre :

- Le descriptif du matériel (caractéristique techniques)
- Le prix pour le copieur ou le prix de la location
- Le prix unitaire du coût copie représentant la maintenance sur 5 ans